

**Accueil de Loisirs Jacques Prévert
LE POINCONNET**

Projet pédagogique

Mercredis 2016 - 2017

PRESENTATION

Créée en 1934, La Fédération des Organisations Laïques de l'Indre, échelon départemental de la ligue de l'enseignement, a pour ambition de contribuer à l'éducation des jeunes en favorisant l'épanouissement de chacun, tout au long de sa vie.

L'animation et la gestion de l'accueil de Loisirs Jacques Prévert ont été confiées à la FOL par la mairie du Poinçonnet.

Habilité par la DDCSPP, l'accueil de loisirs a à cœur de développer des actions éducatives contribuant au développement de l'enfant, dans le respect de la législation en vigueur.

L'accueil sera ouvert tous les mercredis du 7 Septembre 2016 au 28 Juin 2017 et accueillera les enfants âgés de 3 à 12 ans provenant du Poinçonnet et de ses environs.

INTRODUCTION

Ce projet pédagogique découle du projet éducatif de la Fédération des Organisation Laïques de l'Indre.

Les objectifs s'appuient essentiellement sur l'épanouissement de l'enfant, répondre à ses attentes, favoriser son bien-être au sein de la collectivité, susciter chez lui son autonomie et son éveil.

Tout en s'adaptant aux besoins essentiels de l'enfant, notamment :

- Physique – Intellectuel – Affectif – Créatif ainsi qu'à ses différents rythmes biologiques.

L'enfant doit pouvoir à son rythme, se développer, s'épanouir au sein de l'accueil de loisirs et être acteur dans la vie collective.

I. Le contexte

1) L'accueil

Dans le cadre du projet éducatif, l'accueil de loisirs, organisé par la F.O.L, accueille les enfants de 3 à 12 ans de 12h00 à 18h30. Les enfants sont répartis en deux tranches d'âge pour faciliter et favoriser le développement de chacun :

-les petits : 3 - 6 ans

-les moyens/grands : 7 - 12 ans

Ces groupes ne sont pas isolés : des liens peuvent être faits à travers les activités, au regard des objectifs poursuivis.

2) Les locaux

Les différents lieux de vie de l'alsh mis à notre disposition :

- Deux salles pour l'accueil et les activités
- Deux cours : l'une devant l'accueil et la seconde derrière l'établissement
- Un préau fermé dans lequel se trouve aussi des toilettes (adaptées aux petits)
- La cantine à proximité de l'alsh, qui est accessible uniquement aux piétons
- Un complexe sportif (dojo, gymnase et salle multi-activités) qui peut être réservé occasionnellement ; il se trouve à une dizaine de minutes à pied de l'alsh.
- La bibliothèque municipale et le cyberspace, accessible suivant les horaires d'ouverture ; les deux espaces se situent à moins de cinq minutes à pied.
- Une infirmerie

II) L'équipe d'animation

Dans le cadre de la signature d'un Projet Educatif de Territoire (PEdT), un assouplissement de la réglementation des accueils collectifs est prévu en matière de taux d'encadrement:

- 1 animateur pour 14 mineurs de moins de 6 ans
- 1 animateur pour 18 mineurs de plus de 6 ans

L'équipe sera composée d'une directrice Marine LARDEAU stagiaire BAFD et PSC1, 2 animatrices et 1 éducatrice :

- 2 animatrices pour le groupe des petits : Marine LARDEAU et Séverine PERON, BAFA.
- 1 animatrice pour le groupe des moyens / grands : Olivia CARNELLI, CAP Petite Enfance et BAFA.
- 1 éducatrice qui accompagne les 2 enfants de l'IME : Audrey LAGRUE, Auxiliaire de Puériculture.

Le rôle de la directrice :

- être garante du bon fonctionnement de l'accueil
- coordonner et animer l'équipe
- la gestion financière, matérielle et administrative
- assurer les relations avec les différents partenaires
- les relations avec les familles
- la formation des animateurs, le suivi et la validation des animateurs stagiaires
- être garante du projet pédagogique
- être garante de la sécurité physique et affective des enfants

Le rôle de l'animateur :

- être un adulte responsable
- être à l'écoute des enfants, et de leurs besoins ; en même temps, être celui qui est garant et sait faire respecter les règles établies
- avoir une présence totale auprès des enfants sur toute la durée du temps de travail
- préparer, animer et évaluer des temps d'animation éducatifs, conviviaux, socialisants
- faire preuve d'exemplarité, dans ses attitudes et son langage (politesse, réserve, discrétion...)
- avoir un comportement adapté à l'âge des enfants et leurs capacités
- être disponible et échanger avec l'équipe
- être motivé et dynamique

Le personnel concourant au bon fonctionnement de l'accueil :

- le personnel d'entretien

L'entretien des locaux est réalisé par le personnel municipal, mis à notre disposition. Nous veillons bien évidemment à ce que l'accueil soit rangé et laissé dans un état correct.

- le personnel de cantine

Le personnel de cantine est mis à disposition par la mairie : ils sont chargés de la préparation des repas, du service et de l'entretien de la cantine scolaire.

III) Les objectifs pédagogiques

DEVELOPPER L'AUTONOMIE ET RENDRE L'ENFANT ACTEUR DE SES LOISIRS

Pour nous, l'autonomie signifie de ne pas se substituer aux enfants, ni les laisser faire, mais les encourager à grandir et à faire par soi-même pour être progressivement en capacité de faire des choix et de décider.

Objectifs principal	Objectifs pédagogiques	Moyens	Evaluation
Donner à l'enfant des moyens de prendre des initiatives et de faire des choix	<p>→ aider l'enfant à se responsabiliser face à l'activité, au rangement, à la sécurité</p> <p>→ confier des rôles à responsabilités à l'enfant</p> <p>→ permettre à l'enfant de s'exprimer, créer par lui-même, de faire des choses seul en plaçant l'animateur comme accompagnateur lors des activités (il ne fait pas à la place de l'enfant)</p> <p>→ faire participer les enfants à l'installation, la distribution et le rangement du goûter et du repas du midi</p>	<ul style="list-style-type: none">• d'adapter des espaces pour que les enfants se débrouillent seul dans les locaux• montrer aux enfants où se range le matériel• nommer des responsables matériel• nommer des responsables de goûter• permettre aux enfants de mener un jeu	<ul style="list-style-type: none">- les enfants demandent à être responsable de matériel/goûter- les enfants savent où ranger le matériel- le matériel n'est pas abîmé- les enfants demandent à mener des jeux- les enfants proposent des jeux

<p>Acquérir des gestes d'hygiène</p>	<p>→ localiser les toilettes → permettre aux enfants d'aller aux toilettes sans fixer des horaires précis → mettre en vue les poubelles et expliquer le tri</p>	<ul style="list-style-type: none"> • veiller à ce que les enfants se lavent les mains avant chaque repas • veiller à ce que les enfants se lavent les mains après chaque passages aux toilettes • se laver les mains après une activité salissante • tirer la chasse d'eau • jeter les déchets dans la bonne poubelle • ranger et/ou nettoyer après les activités 	<ul style="list-style-type: none"> - nombre d'enfants qui se lavent les mains automatiquement après le passage aux toilettes et avant de manger - les chasses d'eau tirées - capacité au tri des déchets
<p>Permettre la prise d'initiative</p>	<p>→ donner aux enfants les plannings → les animateurs peuvent laisser les enfants prendre des initiatives → mettre en place des rituels pour que les enfants puissent se repérer dans le temps</p>	<ul style="list-style-type: none"> • expliquer tous les matins aux enfants le déroulement de la journée • laisser les enfants ranger sans que l'animateur le demande • activités, passages aux toilettes, repas, goûter ... aux mêmes horaires 	<ul style="list-style-type: none"> - les enfants savent le déroulement de leur journée - les enfants rangent sans la demande de l'animateur - les enfants savent se repérer dans le temps grâce aux moments clés de la journée

DEVELOPPER LA CREATIVITE ET L'IMAGINAIRE

L'un des objectifs principaux de l' ALSH est de permettre aux enfants de découvrir de nouveaux horizons. Certaines activités permettront donc à l'enfant d'acquérir, de partager des techniques, des savoirs, des savoir-faire, des connaissances et un regard nouveau sur ces activités.

Objectifs principal	Objectifs pédagogiques	Moyen	Evaluation
Evolution dans un univers imaginaire	<ul style="list-style-type: none">→ s'approprier sa salle→ créer un décor→ entrée dans la peau de personnage	<ul style="list-style-type: none">• nommer les endroits de noms en rapport avec le thème• création d'éléments de décor pendant les activités• création de déguisements• changer le nom des jeux pour qu'il soit en rapport avec le thème	<ul style="list-style-type: none">- noms donnés aux endroits- présence de décors ou pas- déguisements et/ou accessoires des enfants ou des animateurs
Explorer, donner envie	<ul style="list-style-type: none">→ multiplier les propositions→ proposer des projets à réaliser en plusieurs fois→ permettre à l'enfant de pratiquer et de découvrir des activités variées et nouvelles (culturelle, sportive, artistique, expression, coopération...)	<ul style="list-style-type: none">• faire des activités « au choix »• les enfants font et testent avec l'accompagnement de l'animateur• recherches des animateurs pour des nouvelles activités• mise en place d'un fil rouge sur la semaine	<ul style="list-style-type: none">- nombre d'activités proposées- réalisation des enfants- nombre de nouvelles activités

Susciter la curiosité	<p>→proposer des activités manuelles qui favoriseront l'expression créatrice individuelle et collective, à partir de matériaux nouveaux, variés, récupérés, naturels, etc.,</p> <p>→ proposer plus d'activités d'expression</p> <p>→diversifier les activités : l'enfant découvrira, manipulera, construira, créera, fabriquera de ses mains.</p> <p>→ Etre force de propositions sur de nouvelles matières, des nouveaux supports, de nouveaux jeux...</p>	<ul style="list-style-type: none"> • dessins, gravures, peinture, sculpture ... • nouveaux jeux • peinture sur papier, carton, tissu, bois, plastique ... • musique, danse, théâtre, marionnette, photo ... • objets recyclés • activités au choix 	<ul style="list-style-type: none"> - multiplication des activités nouvelles - nouveaux jeux - diversité des matériaux et supports - représentation d'activité expressive - moins d'achats de matériel

PERMETTRE A L'ENFANT DE S'EPANOUIR AU SEIN DE L'ACCUEIL

Nous considérons que l'accueil de loisirs est un espace ludique, un lieu d'apprentissage, de découverte pour le public tout en respectant les capacités physiques, physiologiques et psychologiques de celui-ci. Nous souhaitons alors que chaque enfant trouve sa place au sein du groupe et de la structure.

Objectifs principal	Objectifs pédagogiques	Moyens	Evaluations
Permettre à l'enfant de se sociabiliser	<p>→ Favoriser les relations de respect, de tolérance, la solidarité et la reconnaissance de la diversité entre tous.</p> <p>→ Favoriser et permettre l'apprentissage et l'expérimentation de la démocratie</p>	<ul style="list-style-type: none">• aider l'enfant à se situer dans le groupe pour qu'il puisse agir à son niveau en tant qu'individu à part entière.• instaurer la confiance entre Enfants/Adulte et Enfant/Enfant concertation pour les règles de vie• permettre à l'enfant de participer à l'organisation des activités et des moments de vie quotidienne. Bilan collectif et écoute de chaque enfant (un temps de parole) par période Développer le sens du partage.• proposer des activités d'entraide et coopératives	<ul style="list-style-type: none">- pas d'enfants en retrait- les enfants s'entraident lors d'activités- moins de conflits- les enfants communiquent d'avantage avec leurs animateurs- respect des règles de vie- plus de participations à l'organisation des activités et des moments de vie quotidienne.- retours positifs ou négatifs lors de bilan- une bonne cohésion de groupe

Respecter le rythme de vie de l'enfant	<p>→ Permettre aux enfants de participer à des activités dynamiques et/ou calmes.</p> <p>→ Permettre un temps de repos nécessaire à l'enfant</p>	<ul style="list-style-type: none"> • installer une journée "type" selon l'âge (accueil, activité, goûter, temps calme, temps libre) qui peut s'adapter au rythme de chaque enfant. • créer des temps calme et/ou un temps de sieste. • proposer des temps de jeux durant lesquels les enfants peuvent se dépenser 	<ul style="list-style-type: none"> - les enfants ne sont pas trop fatigués - moins de blessures

ASSURER LA SERICURITE PHYSIQUE ET AFFECTIVE DE L'ENFANT

Pour nous, l'enfant doit pouvoir jouer, avoir du plaisir en toute sécurité à la fois physique et affective.

Objectif principal	Objectifs pédagogique	Moyens	Evaluations
Savoir les règles de sécurité	<ul style="list-style-type: none">→ savoir les taux d'encadrements→ être au point sur la législation→ gérer l'infirmierie	<ul style="list-style-type: none">• recruter assez d'animateurs et si possible disposer d'une réserve lors de sorties• posséder les documents de la législation• vérifier les trousse de pharmacie régulièrement	<ul style="list-style-type: none">- capacité à fidéliser l'équipe d'animation ou à recruter- suivi du cahier de l'infirmierie
Etre attentif aux comportements des enfants	<ul style="list-style-type: none">→ connaître les enfants→ être au point sur les problèmes de santé→ partager les informations avec les familles et l'équipe	<ul style="list-style-type: none">• dialogue enfants / animateurs ou direction• dialogue animateurs / direction (transmettre les informations)• être tout le temps prudent	<ul style="list-style-type: none">- connaissances des problèmes de santé- incidents relevés- informations transmises

FAVORISER ET DEVELOPPER LE « VIVRE ENSEMBLE »

Etre en accueil de loisirs, c'est être avec d'autres enfants et apprendre le « vivre ensemble ».

Objectif principal	Objectif pédagogique	Moyens	Evaluations
Respect d'autrui	→ favoriser les échanges entre enfants, enfants-adultes → faire ensemble	<ul style="list-style-type: none"> • être à l'écoute des autres • mettre en place des activités faisant appel à leur sens de la solidarité (grands jeux / projets fresques...) et de coopération • règles de vie faite avec les enfants • proposer des activités d'entraide et coopératives 	<ul style="list-style-type: none"> - respect des règles collectives - évolution des comportements des enfants (ex : attendre pour prendre la parole) et des animateurs (adaptation du « ton », prise en compte des demandes des enfants)
Accepter les différences	→ favoriser l'entraide → reconnaître et s'enrichir des distinctions → lutter contre les préjugés et les peurs → faire découvrir aux enfants leurs potentiels	<ul style="list-style-type: none"> • intégration de 2 enfants de l'IME Les Martinets + 1 éducatrice • expliquer et partager la différence • intervenant extérieur sur les préjugés • 1 activité au choix par trimestre (groupes d'âge mixte) • valoriser leurs actes et aptitudes 	<ul style="list-style-type: none"> - moqueries et capacité de l'équipe à les déconstruire - développement du volontarisme des enfants - intégration des enfants de l'IME - l'entraide entre enfants et entraide enfants/adultes - les enfants se sentent valorisés

IV) Les règles de vie de l'accueil

Les règles relatives à la protection de l'enfant :

En cas d'accident, pour téléphoner, il faut se reporter à la feuille sanitaire des enfants et/ou aux numéros indispensables.

Avant chaque soin, il est indispensable de se reporter à la fiche sanitaire de l'enfant, dûment complétée par ses parents afin de prévenir tout problème en cas d'allergie.

L'administration de médicament ne se fera qu'avec l'ordonnance du médecin-traitant de l'enfant.

Chaque soin apporté (sur enfants ou animateurs) sera inscrit sur le cahier d'infirmierie.

Enfin, les enfants doivent être en permanence sous la surveillance des animateurs.

Règles d'hygiènes :

Les sanitaires et les salles seront nettoyés quotidiennement par un agent de la mairie. Le matériel, les tables et les lavabos seront nettoyés après chaque activité par les animateurs et les enfants.

Avant et après chaque repas, les enfants seront conduits aux toilettes et se laveront les mains.

Règles de vie :

- ***pour les animatrices***, l'utilisation du portable et la consommation de cigarettes sont tolérées dans les conditions suivantes :
 - elles seront **interdites** durant les temps d'activité mais tolérée pendant les pauses

- elles seront pratiquées en toute **discrétion à l'écart des enfants**

En cas de manquement à ces règles, cette tolérance sera supprimée.

Chaque membre de l'équipe doit respecter les règles de ponctualité et les plannings d'horaires établi en commun.

Le soir, les animatrices peuvent partir une fois le matériel lavé et rangé et l'accueil des parents terminé.

-pour les parents, l'utilisation du portable, la consommation de cigarettes, d'alcool et de substances illicites sont interdites. Nous conseillons de n'apporter aucun objet de valeur car en cas de perte, vol ou dégradation, notre responsabilité ne serait pas engagée.

Règles liées au fonctionnement de l'équipe d'animation :

Différentes réunions sont nécessaires à la préparation et à l'organisation de l'accueil de loisirs. Celles-ci sont donc obligatoires.

- Les réunions préparatoires :

L'équipe d'animation se réunit afin de découvrir le fonctionnement de l'accueil, préparer ou de découvrir le projet pédagogique, adopter une organisation qui convient à tous, puis préparer le planning des activités et des sorties.

- Les réunions régulatrices :

Pendant l'accueil, l'équipe peut lors des pauses méridiennes, discuter d'éventuels soucis ou mettre quelques points en place (pour un grand jeu, par exemple). Ce sera un temps informel ou une partie de l'équipe (l'autre étant avec les enfants) pourra échanger. Le lien des discussions sera fait par la directrice.

Si toutefois, ces petites réunions régulatrices s'avéraient inefficaces, des réunions le soir ; après l'accueil, seraient établies.

- La réunion de bilan :

Une réunion à chaque fin de période aura lieu afin de faire le point sur les activités effectuées, régler les divers problèmes ayant pu survenir, faire l'évaluation de nos objectifs et terminer l'organisation de la période suivante. Elle doit être constructive car c'est à partir de ce compte-rendu que sera organisée la période suivante.

- Des séquences de formation interne afin de permettre :
- de travailler plus en profondeur le renouvellement du projet pédagogique
- se perfectionner dans des techniques, des outils d'animations ... (formation avec les éducatrices de l'IME Les Martinets)

V. Journée type

Les animateurs arrivent à 12h afin de préparer leurs activités et les salles d'activité.

De 12h à 12h45 : ACCUEIL

L'accueil a lieu de 12h à 12h45. La directrice ouvre les portes à 12h avec les animatrices. L'inscription des enfants est faite sur un listing. Une animatrice va chercher les enfants à l'école élémentaire J.Prévert et les dirige vers l'accueil où une autre animatrice les réceptionne pour passer aux toilettes. Ensuite, la première va récupérer les enfants de l'école Rabelais au bus pour les accompagner à la cantine. Quant à la troisième, elle va à l'école maternelle La Petite Fadette récupérer les petits. Les enfants n'étant pas scolarisés au Poinçonnet sont réceptionnés à l'accueil de 12h à 12h30.

A partir de 13h : REPAS

Tout le monde se retrouve à la cantine. Les trajets s'effectuent par groupe afin que chaque animatrice s'assure que tous les enfants à sa charge soient bien présents et soient tous passés aux toilettes pour au moins le lavage des mains. Le trajet s'effectue dans le calme et en rang.

A la cantine, les tables sont mixtes, les animatrices mangent aux mêmes tables que les enfants qui se répartissent comme ils le souhaitent. Pendant le repas, il est demandé à tous (enfants et animatrices) de goûter à tous les plats (entrée et plat de résistance) même si on n'aime pas. Les animateurs doivent faire attention et veiller à ce que tous les enfants mangent suffisamment. Par ailleurs, l'assistante sanitaire indiquera aux animatrices à chaque début de repas si certains enfants ont des régimes alimentaires spécifiques. Pour finir, tous participeront au nettoyage et rangement des tables.

A partir de 14h-14h20 : TEMPS CALME

Dès la fin du repas, le temps calme commence. Le groupe des petits va à la sieste. Aux autres sont proposés des lectures, des jeux calmes types jeux de société ou autre activités comme les scoubidous, les perles, de l'origami... Les animatrices jouent avec les enfants et veillent à ce qu'il n'y ait pas trop de bruit.

A partir de 14h20 : ACTIVITES

C'est la fin du temps calme et le début des activités de l'après-midi. Pour les petits, le temps calme peut être prolongé jusqu'à 15h voire 15h15 si grande fatigue.

L'activité est un facteur pour le développement de l'enfant. Elle permet à celui-ci de se construire, d'apprendre à maîtriser l'environnement. Les activités qui s'accordent le plus possible au thème de l'accueil sont adaptés à l'âge des enfants et sont variées et organisées de manière à répondre aux besoins des enfants.

Les domaines d'activités :

- Le jeu sous ses différentes formes : jeux sportifs, jeux d'équipes, jeux de constructions ...
- Les activités d'expressions manuelles, artistiques, plastiques...
- Les activités de découvertes : sorties, visites de musées, cinémas, découvertes de milieux...
- Les activités physiques et sportives
- Les activités spécifiques encadrées par des intervenants spécialisés.

Prévoir un temps pour le rangement des matériels avec les enfants et un retour au calme afin de passer un goûter serein.

16h30 : GOUTER

Ce temps de pause dans l'après-midi permet aux enfants et aux animatrices de se réunir dans un climat convivial. Les enfants participent à l'organisation du goûter.

En attendant la garderie du soir, des petits jeux collectifs sont proposés.

A partir de 17h et jusqu'à 18h30 : ACCUEIL DU SOIR

Départ des enfants, l'animatrice fait la liaison entre l'accueil de loisirs et les parents. Des petits ateliers libres, et jeux sont mis en place pour faciliter le départ échelonné des enfants.

C'est aussi durant ce temps que les animatrices pourront prendre une pause à tour de rôle. C'est le moment pour elles de décompresser, de prendre un café (et fumer une cigarette pour les fumeuses de façon isolée et discrète), de ranger leur salle et de partager sur leur journée avec la directrice.